

# Un duel oppose le club de tir et la mairie de Mauguio-Carnon

## SOCIÉTÉ

La mairie veut réserver le stand de tir aux forces de l'ordre. Le club a annoncé refuser cette décision, et engage le bras de fer.

Josué Toubin-Perre  
jtoubin-perre@midilibre.com

À défaut de tirer à balles réelles, la mairie et le club de tir de Mauguio-Carnon se font face dans un duel à couteaux tirés. « *Il faudra nous mettre dehors, nous ne partirons pas* », s'exclame Arnaud Deliencourt, président du club de tir.

Le 15 mai, il recevait une lettre de la mairie lui signalant la fin de la convention mettant à disposition de son association les locaux du stand de tir, qui sera uniquement dédié aux forces de l'ordre à partir du 1er septembre. Le motif invoqué : le niveau "Urgence attentat" du plan Vigipirate, qui nécessiterait un renforcement des effectifs de police.

« *Les policiers ont déjà trois jours réservés par semaine dans le stand de tir. C'est largement suffisant* », estime Arnaud Deliencourt.

### Des investissements importants des adhérents

Pour lui et les 900 adhérents du club, c'est une catastrophe d'autant plus grande qu'ils ont énormément investi dans les installations. « *Certes les locaux appartiennent à la mairie. Mais nous payons en moyenne 50 000 € de travaux chaque année. L'année dernière c'était même 70 000 €, car nous avons à la demande du Raid fait à nos*



Arnaud Deliencourt, président du club de tir de Mauguio-Carnon, veut défendre les intérêts des 900 adhérents.

*frais des pièges à balles en acier blindé pour le tir à 50 m. Nous sommes ici depuis 1988, et on nous dit de partir du jour au lendemain, sans concertation.* »

Il craint aussi pour le salarié de l'association, engagé le 15 janvier après avoir expressément quitté son ancien emploi, qui risque de se retrouver au chômage.

C'est tout un écosystème local de tir sportif qui sera impacté. « *Je suis moi-même armurier. Mon chiffre d'affaires a baissé de 50 % depuis cette annonce, car on sait que ça prend des années pour obtenir les autorisations pour pouvoir se réinstaller quelque part* », explique Arnaud Deliencourt.

Pour ouvrir un stand de tir, il faut en effet avoir l'aval du maire de la commune concernée, faire des tests pour respecter les normes écologiques, notamment sur la question de la

recupération du plomb, ou encore réaliser des aménagements pour le bruit.

### La mairie reste indifférente

Du côté de la mairie de Mauguio-Carnon, on ne veut pas s'étendre sur l'affaire. Dans un communiqué, elle indique que cette décision s'inscrit « *dans un contexte géopolitique national et international tendu* », et dit avoir reçu Arnaud Deliencourt lundi 27 mai afin « *d'accompagner l'association dans sa recherche d'un autre lieu de pratique* ».

Le président du club de tir présente une toute autre version de cet événement. « *Dès le début de la réunion, on m'a indiqué qu'il n'y aurait aucune concession. Je me suis retrouvé face à un mur.* »

L'armistice semble pour l'instant hors d'atteinte. « *Si finale-*

*ment on nous vire, nous partirons avec toutes les installations qui appartiennent à l'association. C'est au moins une valeur de 200 000 € que la commune devrait repayer. Dans cette histoire, tout le monde serait perdant* », expose Arnaud Deliencourt.

Une manifestation est également prévue samedi 7 septembre, à l'occasion de la journée des associations à Mauguio. Le club de tir dit s'être vu refuser leur présence par la mairie lors de cet événement, et ne compte pas en rester là.

« *Je cherche simplement à comprendre. Nous sommes un des plus gros clubs de France au niveau médailles, et avec les Jeux olympiques il y a une demande avec de nouveaux amateurs de tir sportif. Ce serait une balle dans le pied de la pratique* », conclut Arnaud Deliencourt.